

## La 1ère Compagnie d'Arc de Gagny a le plaisir d'organiser le

# Championnat Départemental 93 2x18 M + DUELS par équipe et individuel

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026



Complexe sportif Léon-Yves Bohain Arena de Gagny – Rue Jules Guesde CONCOURS FERME
Archers hors CD93
sous conditions (voir page 2)

		Samedi	<mark>24 janvie</mark>	Dimanche 25 janvier					
L'inspection du matériel se fera avant chaque départ ou pendant le tir									
Début des tirs (volées d'essai + tir compté) Rythme AB/CD		Tirs qu	alificatifs		Duels par équipes mixtes* classique et/ou poulies	Duels individuels			
	8h	11h45	15h30	19h15	9h30 – 11h30	12h – 19h05			
		3 volées d'e	essai sur cib	Trispots pour toutes les catégories					

#### **BLASONS UTILISÉS**

- Trispots verticaux pour toutes les catégories (arc classique, arc à poulies)
- Trispots 60cm: U13, U15Blason Unique: Barebow

#### CONTACT ET INSCRIPTION

10€ pour toutes les catégories
Ne seront retenues que les inscriptions nous
parvenant accompagnées du règlement par
chèque à l'ordre de : USMG – Section Tir à l'Arc
Paiement possible par virement, voir page 2

Toutes modifications ou annulations devront être signalées 48h avant le début du concours pour pouvoir être remboursées

#### **Thierry HAUS**

16 Avenue RONSARD 93 220 GAGNY

E-Mail: concours@1erecompagniedarcdegagny.fr

#### INSCRIPTION

http://doggycom.fr/ff/1qpD5I27Hv4w1LF3B8hZEv





Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours (paiement possible par CB)

\*les équipes MIXTES sont à inscrire au greffe avant le 1er départ de vos archers

- Une seule équipe par arme, par structure
- Tir par équipe de 3 tireurs, 4 archers max
- Seront retenues : 8 équipes classiques et 8 équipes poulies
- Les tirs de barrage se feront sur les trispots

#### RÈGLEMENT

- Ouverture du greffe 1h avant chaque départ
- Chaussures de sport et tenue blanche ou de club exigées, tir et podium
- La Compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches carbone

REMISE DES RÉCOMPENSES
DIMANCHE VERS 19H30

#### Résultats Individuels:

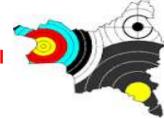
- Aux 3 premiers de chaque catégorie
- Au meilleur archer femme/homme confondu classique, arc à poulies, jeunes (U13-U15)

#### Résultats par équipe :

- Aux 3 premières équipes mixtes arcs classiques
- Aux 3 premières équipes Mixtes arcs à poulies



### Championnat Départemental 93 2x18 M + DUELS par équipe et individuel



Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026

Complexe sportif Léon-Yves Bohain Arena de Gagny – Rue Jules Guesde



#### PLAN D'ACCES AU SITE DU CONCOURS

COMPLEXE SPORTIF LEON-YVES BOHAIN ARENA DE GAGNY – RUE JULES GUESDE 48° 52' 44'' N 02° 32' 51'' E

#### **INSCRIPTIONS**

CONCERNANT LES TIRS DE QUALIFICATIONS

#### LA PRIORITE SERA DONNEE AUX ARCHERS DU CD93 JUSQU'AU 13.01.2026

DU 14.01.2026 au 20.01.2026, LES ARCHERS HORS CD93
POURRONT S'INSCRIRE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

CONCERNANT LES DUELS DU DIMANCHE

SEULS LES ARCHERS DU CD93 POURRONT Y ACCEDER EN FONCTION DES QUOTAS

#### PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Si paiement par chèque, le mettre à l'ordre de USMG Section Tir à l'Arc

Si paiement par virement, préciser dans le libellé 718 CD93 2026 + nom de l'archer ou du club.

#### RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque <b>10278</b>	Guichet <b>06121</b>	N° compte 00020548806	Clé <b>04</b>	Devise <b>EUR</b>	Domiciliation CCM GAGNY					
Identifiant international de compte bancaire										
	IBAN (Internation	onal Bank Account N	Number)	BIC (Bank Identifier Code)						
FR76	1027 8061	2100 0205	4880	604	CMCIFR2A					











S.A.R.L. THEVENET

Tél. 06 73 98 77 29 Fax 01 60 35 06 54